

Cagnotte à partager en bonus – exclusivité Bronze

Du mardi 2 au vendredi 5 décembre 2025

Conditions – Du mardi 2 au vendredi 5 décembre 2025

Offre valable une seule fois par détenteur de compte PMU.fr, sur tous les e-paris hippiques (hors Big5®, e-Tic3® et e-Report+®) non annulés, non remboursés et enregistrés sur PMU.fr (web, mobile et tablette) sur les journées hippiques du mardi 2 au vendredi 5 décembre 2025.

Les participants qui auront engagé au moins 1 e-pari hippique éligible par jour, entre mardi et vendredi, se partageront une cagnotte de 100 000€ de bonus.

Le bonus minimum perçu par client éligible est de 2€.

Ce bonus, non retirable et utilisable uniquement pour engager des e-paris hippiques sur PMU.fr, correspondant à une part de la cagnotte répartie à égalité entre les participants éligibles. Il sera disponible sur le compte PMU.fr du titulaire dans un délai maximum de 10 jours ouvrés après la fin de l'offre.

Les joueurs dont le niveau de risque est rouge dans le cadre du dispositif d'identification et d'accompagnement du jeu à risque ne peuvent pas participer à l'offre.

Toute notion calendaire s'entend par référence à la France hexagonale.

PMU® pourra modifier certaines modalités de l'opération ou l'arrêter avant son terme si les circonstances l'exigent ou en cas de survenance d'un évènement de force majeure.

Le pari hippique comporte une part de hasard, le gain n'est donc pas garanti.